



**CONSEIL  
DE QUARTIER**  
DE VAL-BÉLAIR

**PROCÈS-VERBAL**

**Conseil de quartier de Val-Bélair  
Conseil d'administration**

**Procès-verbal de la séance  
régulière du conseil d'administration**

**du Conseil de quartier de Val-Bélair, tenue le 19 novembre 2025 à 19 h 30,  
à la salle RC19 du Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport, Québec  
(Québec) G3K 1X5 et par visioconférence**

**SONT PRÉSENTS**

M <sup>me</sup> Francine Dion	Présidente
M. Jean Thibault	Trésorier
M. Aristote Diasonama	Secrétaire
M. Keven Bédard	Administrateur
M <sup>me</sup> Maryline Côté	Administratrice
M. Maxime Falardeau	Administrateur
M <sup>me</sup> Lyne Vézina	Administratrice

M. Stéphane Lachance	Conseiller municipal
----------------------	----------------------

**SONT ABSENTS**

M. Mathieu Beaudoin	Administrateur
M. Charles Gillespie	Administrateur
M <sup>me</sup> Louise Sauvageau	Administratrice

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS**

M <sup>me</sup> Caroline Ouellet	Secrétaire de soutien
M. Maxime Thibeault	Conseiller en consultations publiques

Sept personnes sont présentes à l'assemblée.

**IL Y A QUORUM**



## ORDRE DU JOUR

**Vous êtes conviés à la huitième séance régulière de l'année 2025 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Val-Bélair, qui aura lieu le mercredi 19 novembre 2025, à 19 h 30, à la salle RC19 du Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport, Québec (Québec) G3K 1X5, et en visioconférence.**

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 30
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 32
3. Période d'information du conseiller municipal	19 h 35
4. Période de questions et commentaires du public	19 h 45
5. Adoption du procès-verbal du 15 octobre 2025	19 h 55
6. Affaires découlant du procès-verbal	20 h 00
7. Trésorerie	20 h 10
• Paiement des frais de secrétariat	
• Autorisation des dépenses	
8. Dossiers en cours	20 h 20
• Programme de mobilisation à la sécurité routière 2025 – Bilan de l'activité sécurité routière et angles morts	
• Proposition pour l'amélioration des trajets du RTC dans le secteur	
9. Affaires nouvelles	20 h 50
• Programme – Initiatives en faveur de la biodiversité	
• Butte de ralentissement Rue Castel	
• Résolution en reconnaissance de la contribution de la conseillère municipale sortante	
10. Correspondance	21 h 10
11. Divers	21 h 15
12. Levée de l'assemblée	21 h 20

Francine Dion  
Présidente

Pour de l'information, veuillez contacter :  
Maxime Thibeault, conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne  
Téléphone : 418-641-6411, poste 4179, maxime.thibeault2@ville.quebec.qc.ca

## **25-11-01 Ouverture de l'assemblée**

À 19 h 30, M<sup>me</sup> Francine Dion procède à l'ouverture de l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous. Elle souhaite également la bienvenue à M. Stéphane Lachance, nouveau conseiller municipal et chef de l'opposition.

## **25-11-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Maxime Falardeau, appuyé par M. Aristote Diasonama, d'adopter l'ordre du jour tel après avoir ajouté le sujet « Registraire des entreprises » au point 7 et modifié le libellé du point 3 pour « Période d'information du conseiller municipal ». *La proposition est acceptée à l'unanimité.*

## **25-11-03 Période d'information du conseiller municipal**

Le conseiller municipal, M. Stéphane Lachance, se dit heureux de participer à sa première réunion du conseil de quartier de Val-Bélair et se montre ouvert à en apprendre davantage sur les réalités du secteur. Il mentionne avoir reçu un très bel accueil de la part du personnel de la Ville de Québec et que la première séance du Conseil de ville s'est bien déroulée. Il confirme son intention de défendre les citoyens de Val-Bélair, en collaboration avec ses collègues élus eux aussi dans la Haute-Saint-Charles. Ils comptent être une opposition constructive et veiller aux intérêts de l'ensemble des citoyens de la Ville de Québec.

La présidente, M<sup>me</sup> Dion rappelle l'historique de l'existence du conseil de quartier de Val-Bélair. Aussi, elle présente quelques-uns des dossiers qui ont été portés par le conseil dans les dernières années, notamment l'examen des demandes de consultation publique sur différentes thématiques, une demande de réalisation d'une étude de circulation, la révision des trajets du transport en commun. Elle précise que le conseil a également pu échanger avec le Service de police et qu'il a organisé, au cours des 5 dernières années, plusieurs activités de sensibilisation à la sécurité routière et aux angles morts des véhicules lourds.

Enfin, M. Lachance fait savoir que, tout au long de sa campagne, des commentaires sur le manque de présence policière sur le territoire lui ont été partagés. À ce sujet, une rencontre est prévue prochainement avec le Service de police pour évaluer les améliorations qui pourraient être apportées.

## **25-11-04 Période de questions et commentaires du public**

Un citoyen félicite M. Lachance pour son élection et l'informe d'un conflit entre la Ville et les citoyens de la rue de l'Illusion, ces derniers ayant perdu leur droit de vote sur un dossier. M. Maxime Thibeault mentionne que le dossier ne peut être commenté et réfère le citoyen aux affaires juridiques de la Ville.

En réponse aux questions d'un membre du conseil, M. Lachance assure qu'il souhaite développer une bonne communication avec le maire et son équipe, qu'il est conscient des problématiques de trafic et de sécurité qui lui ont été partagées et qu'il défendra les droits et la réalisation des projets de Val-Bélair auprès des instances décisionnelles.

Le conseiller municipal de Lac-Saint-Charles, M. Marc Roussin, présent dans la salle, rassure les citoyens à l'effet que les deux tiers des élus dans la Haute-Saint-Charles sont dans l'opposition et que plusieurs décisions sont prises au conseil d'arrondissement.

Un citoyen informe M. Lachance de sa demande visant à empêcher la circulation des véhicules tout-terrain sur la rue de l'Embâcle et de la collaboration de M<sup>me</sup> Bianca Dussault pour y arriver. M. Lachance prendra connaissance du dossier et assurera un suivi.

Finalement, une administratrice partage son souhait de pouvoir travailler en collaboration pour mener à bien les projets pour le quartier.

## **25-11-05 Adoption du procès-verbal**

### **Résolution CQVB-25-CA-39**

**Il est proposé par M. Maxime Falardeau, appuyé par M. Jean Thibault, de procéder à l'adoption du procès-verbal de la réunion du 15 octobre 2025 après avoir apporté une modification au point 7.**

***La proposition est acceptée à l'unanimité.***

## **25-11-06 Affaires découlant du procès-verbal**

Le paiement pour la réalisation de l'activité de sécurité routière à l'École du Val-Joli n'est pas reçu. M<sup>mes</sup> Maryline Côté et Louise Sauvageau poursuivent leurs démarches afin de l'obtenir dans les meilleurs délais. Également, il est proposé de faire signer un contrat avec les écoles partenaires afin de s'assurer d'une gestion plus fluide du remboursement de l'activité.

## **25-11-07 Trésorerie**

Le trésorier présente son rapport. Le solde du compte était de 4 682,60 \$ au 31 octobre 2025. Ce montant inclut le solde de la subvention reçue pour le projet de sécurité routière, qui s'élève à 2 930,37 \$, de même que le budget de fonctionnement de l'année 2025, d'un montant de 1 752,23 \$.

Les démarches ont été entamées en vue de fournir les prévisions budgétaires de fin d'année et d'assurer le versement du budget nécessaire pour le renflouement du compte au début de l'année 2026.

- Autorisation des dépenses

Une vérification sera faite à la prochaine réunion auprès de M<sup>me</sup> Louise Sauvageau afin de savoir si l'ensemble des factures pour la réalisation de l'activité de sécurité routière ont été payées.

- Paiement des frais de secrétariat

#### **Résolution CQVB 25-CA-40**

Il est proposé par M. Maxime Falardeau, appuyé par M<sup>me</sup> Lyne Vézina, d'autoriser le paiement d'un montant de 115 \$ (chèque # 291) à M<sup>me</sup> Caroline Ouellet, pour la rédaction du procès-verbal de la séance régulière du mois d'octobre 2025.

***La résolution est adoptée à l'unanimité.***

- Registraire des entreprises

Le trésorier finalisera l'inscription des nouveaux membres auprès du Registraire des entreprises.

#### **25-11-08 Dossiers en cours**

- Programme de mobilisation à la sécurité routière 2025 – Bilan de l'activité sécurité routière et angles morts

Le bilan des activités réalisées tout au long de l'année 2025 est en cours de rédaction et sera déposé, pour adoption, à la prochaine réunion. Ce bilan présentera également des pistes d'amélioration pour les prochaines activités.

- Proposition pour l'amélioration des trajets du RTC dans le secteur

Depuis la dernière réunion, le mémoire a été retravaillé par les membres. Après échanges sur le rappel de l'historique du dossier et des éléments importants à considérer dans la demande, la résolution suivante est adoptée.

#### **Résolution CQVB 25-CA-41**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Francine Dion, appuyée par M<sup>me</sup> Maryline Côté, d'adopter le mémoire rédigé par les membres du conseil de quartier, d'autoriser la présidente à le déposer à la prochaine réunion du conseil d'administration du RTC, puis de mandater M. Maxime Thibeault pour initier les démarches en vue de solliciter une rencontre avec le RTC.

***La résolution est adoptée à l'unanimité.***

## **25-11-09 Affaires nouvelles**

- Programme – Initiatives en faveur de la biodiversité

M. Maxime Thibeault présente le programme et invite les membres à réfléchir à des initiatives à proposer. Également, il suggère, selon l'intérêt, qu'une personne responsable soit désignée pour préparer un projet, d'ici au 15 janvier 2026. M. Keven Bédard s'offre et participera à la séance d'information du 2 décembre prochain.

- Butte de ralentissement Rue Castel (seuil de ralentissement)

La présidente informe les membres que des seuils de ralentissement ont été installés sur la rue Castel afin de ralentir la circulation, mais qu'il lui semble difficile de circuler vu la courte distance entre les seuils. Comme il s'agit d'un projet pilote, les membres souhaitent pouvoir obtenir les conclusions de celui-ci avant de faire des démarches supplémentaires.

### **Résolution CQVB 25-CA-43**

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Francine Dion, appuyée par M. Keven Bédard, de mandater M. Maxime Thibeault afin qu'il puisse faire les démarches nécessaires en vue d'obtenir les conclusions et l'avancement du projet pilote pour l'ajout de seuils de ralentissement.**

***La résolution est adoptée à l'unanimité.***

- Résolution en reconnaissance de la contribution de la conseillère municipale sortante

Les membres souhaitent témoigner leur reconnaissance à M<sup>me</sup> Bianca Dussault, conseillère municipale, dont le mandat s'est terminé au dernières élections. Ils adoptent la résolution qui est soumise à leur attention.

### **Résolution CQVB 25-CA-42**

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Lyne Vézina, appuyée par M<sup>me</sup> Francine Dion, d'adopter la résolution suivante afin de souligner l'immense travail effectué par M<sup>me</sup> Bianca Dussault durant son mandat au cours des quatre dernières années à titre de conseillère représentant le quartier de Val-Bélair au sein du Conseil municipal de la Ville de Québec et la remercier pour son engagement.**

**Considérant** son écoute des besoins exprimés par les citoyennes et les citoyens et les organismes du quartier de Val-Bélair;

**Considérant** sa capacité à mobiliser les acteurs locaux dans la réalisation de projets structurants pour le quartier, favorisant ainsi le développement et le dynamisme de la communauté;

**Considérant** le rôle qu'elle a assumé dans les nombreux suivis des demandes de citoyennes ou citoyens auprès des différentes instances de la Ville afin que les problématiques soulevées soient traitées avec diligence;

**Considérant** la présence soutenue et la contribution active de M<sup>me</sup> Bianca Dussault aux rencontres du Conseil de quartier de Val-Bélair afin d'entendre et comprendre les préoccupations de la population et des organismes du quartier;

**Considérant** son engagement à représenter fièrement le quartier de Val-Bélair et à faire entendre les préoccupations de la population;

**Considérant** les nombreuses occasions où elle est allée à la rencontre des citoyennes et de citoyens du quartier afin de souligner leurs initiatives et leurs activités.

***La résolution est adoptée à l'unanimité.***

#### **25-11-10 Correspondance**

La présidente assure la transmission de chacune des correspondances aux membres, sur réception.

M. Maxime Thibeault rappelle l'activité pour le lancement de la nouvelle image de marque des conseils de quartier, le 4 décembre prochain et invite les membres à confirmer leur présence d'ici au 28 novembre.

#### **25-11-11 Divers**

Questionné au sujet de la pétition qui a été mise en ligne récemment concernant la défusion de Val-Bélair, M. Lachance comprend la frustration des citoyens. Par contre, il est expliqué qu'une pétition n'a aucune force de représentativité à l'Assemblée nationale et que pour mener à une défusion, il doit y avoir une volonté du gouvernement provincial. Pour y arriver, il serait nécessaire de trouver un député pour parrainer le dépôt à l'Assemblée nationale et faire adopter une modification règlementaire en ce sens.

En terminant, M. Lachance présente son adjointe, M<sup>me</sup> Mélanie Leroux, qui partagera son temps de travail entre les quartiers de Val Bélair et de Lac-Saint-Charles. De plus, il explique qu'il prendra possession des bureaux d'arrondissement dans les prochains jours, qu'il prendra connaissance des dossiers antérieurs, fera les suivis requis, et a pris des notes en suivi de la présente réunion.

## **25-11-12 Levée de l'assemblée**

À 21 h 09, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M<sup>me</sup> Maxime Falardeau, appuyé par M<sup>me</sup> Lyne Vézina, de lever la séance.

Le procès-verbal est rédigé par M<sup>me</sup> Caroline Ouellet et révisé par M. Aristote Diasonama.

*Signature autorisée*

---

Francine Dion, présidente

*Signature autorisée*

---

Aristote Diasonama, secrétaire